



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Jeunes

Question au Gouvernement n° 2203

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Philippe Briand.

M. Philippe Briand. Monsieur le president, ma question s'adresse a Mme le ministre delegue pour l'emploi. Madame le ministre, l'emploi est le grand defi de cette fin de siecle, le grand defi de notre gouvernement, comme le prouve l'affirmation du role de votre ministere.

En decembre dernier, le chomage a diminue de 0,9 %. Certes, il ne s'agit pas encore d'une victoire definitive, mais il nous faut tous saluer l'action determinee du Gouvernement qui a permis d'avancer dans cette voie.

En ce debut d'annee, pouvez-vous nous dire quel bilan vous tirez de l'action de votre ministere pour 1996, notamment au niveau des programmes regionaux pour l'emploi des jeunes, des comites de liaison ?

Enfin, vous le savez, le groupe gaulliste a longuement reflechi sur l'emploi, notamment l'emploi des jeunes. A la veille d'une tres importante consultation nationale, pouvez-vous nous indiquer, madame le ministre, les directions dans lesquelles vous comptez oeuvrer ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a Mme le ministre delegue pour l'emploi.

Mme Anne-Marie Couderc, ministre delegue pour l'emploi. Monsieur le depute, je sais que vous animez un groupe de parlementaires sur le theme de l'emploi des jeunes. Vous avez cite les chiffres du chomage pour le mois de decembre 1996. Il faut, c'est vrai, rester prudent au vu des resultats d'un seul mois; constatons simplement qu'ils vont dans le bon sens. Et cela est d'autant plus interessant que cette baisse du chomage touche finalement toutes les categories et particulierement les jeunes chomeurs, pour lesquels les chiffres de decembre font apparaitre une baisse de 2,4 %.

Plus interessant encore, on constate que le chomage des jeunes est reste stable sur l'ensemble de l'annee 1996 en depit de la degradation du marche de l'emploi que nous avons connue. Ce point est a mettre en rapport avec la mobilisation lancee en faveur de l'emploi des jeunes.

Mais une deuxieme observation doit etre faite: des programmes regionaux pour l'emploi des jeunes ont ete signes avant l'ete, avec le concours des acteurs locaux et des partenaires sociaux sur le plan national; des campagnes ont notamment ete lancees par le patronat - CNPF ou Confederation generale des PME. Or, sur les quatre derniers mois de l'annee 1996 - septembre, octobre, novembre, decembre - il faut relever que, par rapport aux mois correspondant de 1995, 10 000 jeunes de plus sont entres chaque mois dans la vie active. Voila qui, a mes yeux, demontre que la mobilisation a bien fonctionne. Et parmi ces 10 000 jeunes supplementaires qui, chaque mois, ont trouve un emploi, la part de ceux issus de l'apprentissage et des formations en alternance s'est accrue globalement de 12 %. C'etait un de nos objectifs: relancer l'apprentissage et l'alternance.

Qu'est-ce que cela signifie ? Que la mobilisation fonctionne et qu'il nous appartient d'aller plus avant encore. Et c'est bien ce que nous entendons faire au cours de l'annee 1997: poursuivre cette mobilisation, tant sur le plan national que sur le plan local, car il faut faire confiance aux acteurs de terrain, a travers une politique ambitieuse de deconcentration des politiques d'aide a l'emploi, comme le souhaite le Premier ministre. C'est egalement le but de la mobilisation nationale qui sera lancee par la conference nationale sur l'emploi des jeunes; celle-ci, qui se tiendra le 10 fevrier, permettra de mieux structurer la mobilisation pour l'emploi, sur le plan national comme sur le plan local.

Tels sont, monsieur le député, les éléments que je peux vous fournir aujourd'hui. Ces premiers résultats sont à mes yeux un signe très encourageant et augurent de ce que nous pourrions obtenir grâce à la mobilisation de tous (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), n'en déplaise à certains. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Philippe Briand.

M. Philippe Briand. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme le ministre déléguée pour l'emploi. Madame le ministre, l'emploi est le grand défi de cette fin de siècle, le grand défi de notre gouvernement, comme le prouve l'affirmation du rôle de votre ministère.

En décembre dernier, le chômage a diminué de 0,9 %. Certes, il ne s'agit pas encore d'une victoire définitive, mais il nous faut tous saluer l'action déterminée du Gouvernement qui a permis d'avancer dans cette voie.

En ce début d'année, pouvez-vous nous dire quel bilan vous tirez de l'action de votre ministère pour 1996, notamment au niveau des programmes régionaux pour l'emploi des jeunes, des comités de liaison ?

Enfin, vous le savez, le groupe gaulliste a longuement réfléchi sur l'emploi, notamment l'emploi des jeunes. À la veille d'une très importante consultation nationale, pouvez-vous nous indiquer, madame le ministre, les directions dans lesquelles vous comptez œuvrer ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à Mme le ministre déléguée pour l'emploi.

Mme Anne-Marie Couderc, ministre déléguée pour l'emploi. Monsieur le député, je sais que vous animez un groupe de parlementaires sur le thème de l'emploi des jeunes. Vous avez cité les chiffres du chômage pour le mois de décembre 1996. Il faut, c'est vrai, rester prudent au vu des résultats d'un seul mois; constatons simplement qu'ils vont dans le bon sens. Et cela est d'autant plus intéressant que cette baisse du chômage touche finalement toutes les catégories et particulièrement les jeunes chômeurs, pour lesquels les chiffres de décembre font apparaître une baisse de 2,4 %.

Plus intéressant encore, on constate que le chômage des jeunes est resté stable sur l'ensemble de l'année 1996 en dépit de la dégradation du marché de l'emploi que nous avons connue. Ce point est à mettre en rapport avec la mobilisation lancée en faveur de l'emploi des jeunes.

Mais une deuxième observation doit être faite: des programmes régionaux pour l'emploi des jeunes ont été signés avant l'été, avec le concours des acteurs locaux et des partenaires sociaux sur le plan national; des campagnes ont notamment été lancées par le patronat - CNPF ou Confédération générale des PME. Or, sur les quatre derniers mois de l'année 1996 - septembre, octobre, novembre, décembre - il faut relever que, par rapport aux mois correspondant de 1995, 10 000 jeunes de plus sont entrés chaque mois dans la vie active. Voilà qui, à mes yeux, démontre que la mobilisation a bien fonctionné. Et parmi ces 10 000 jeunes supplémentaires qui, chaque mois, ont trouvé un emploi, la part de ceux issus de l'apprentissage et des formations en alternance s'est accrue globalement de 12 %. C'était un de nos objectifs: relancer l'apprentissage et l'alternance.

Qu'est-ce que cela signifie ? Que la mobilisation fonctionne et qu'il nous appartient d'aller plus avant encore. Et c'est bien ce que nous entendons faire au cours de l'année 1997: poursuivre cette mobilisation, tant sur le plan national que sur le plan local, car il faut faire confiance aux acteurs de terrain, à travers une politique ambitieuse de déconcentration des politiques d'aide à l'emploi, comme le souhaite le Premier ministre. C'est également le but de la mobilisation nationale qui sera lancée par la conférence nationale sur l'emploi des jeunes; celle-ci, qui se tiendra le 10 février, permettra de mieux structurer la mobilisation pour l'emploi, sur le plan national comme sur le plan local.

Tels sont, monsieur le député, les éléments que je peux vous fournir aujourd'hui. Ces premiers résultats sont à mes yeux un signe très encourageant et augurent de ce que nous pourrions obtenir grâce à la mobilisation de tous (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), n'en déplaise à certains. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Briand Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2203

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 1997, page 818

Réponse publiée le : 6 février 1997, page 818

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 février 1997